

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L.-L. VAUTHIER

Du mouvement de la natalité pendant une période de vingt années (fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 58-62

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__58_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

DU MOUVEMENT DE LA NATALITÉ PENDANT UNE PÉRIODE DE VINGT ANNÉES (*fin*) [1].

X.

Pour guérir un mal, il faut le connaître. Quel est celui dont la France souffre ? Son sol est relativement fertile. Les capitaux y abondent. Ses habitants sont laborieux. Ceux des champs sont économes. Ses ouvriers sont habiles. — Ne parlons pas des idées, quelques-unes parfaitement justes, d'autres profondément fausses, dont on trouble leurs cervelles. — Ses savants, ses ingénieurs possèdent les facultés professionnelles nécessaires. Ses industriels, médiocrement entrepreneurs, sont intelligents. Avec une certaine étroitesse de coup d'œil, son commerce est relativement honnête et sûr. Combien il y a là de conditions favorables pour une vie économique puissante ! Quel est donc le vice interne qui affaiblit le jeu des organes et fait, d'une nation si vivace à certaines heures, une nation languissante, inerte, presque endormie ?

En se mêlant de tout, en acceptant docilement le rôle de providence universelle qu'on lui attribue, le Gouvernement y est bien pour quelque chose. Notre droit civil égalitaire y contribue peut-être beaucoup aussi. Mais le mal tient à des causes plus profondes ; et, fait remarquable, c'est à mesure que la faculté créatrice s'affaiblit, dans tous les genres d'activité productrice, que se développe de plus en plus le penchant à l'aléa stérile, maladie des peuples en décadence, dont l'Espagne est morte, qui jette des foules affolées aux paris des champs de course, et, par l'alèchement de chances imprévues, donne tant de prestige aux valeurs à lots. En dehors de certaines exceptions magnifiques, dont nous avons le droit d'être fiers, mais à côté, en même temps, d'une minorité vouée à des appétits sans frein, quel est l'idéal d'un Français de nos jours ? Dans les classes aisées, vivre tranquille, le mieux possible, avoir tous les relais de sa vie préparés, marier ses filles, s'il se peut, assurer à ses fils une existence, modeste s'il le faut, mais sans trouble, et leur laisser, petit ou grand, un patrimoine à sa mort ; — vivre, en un mot, à l'étroit, mais sans avoir à lutter et sans déchoir. En dehors des ouvriers des villes, à qui leur existence précaire impose une douloureuse prévoyance, dont l'insouciance, à certaine dose, peut seule rendre le supplice supportable, on retrouve, à tous les degrés de l'échelle sociale, un idéal analogue, les mêmes dispositions d'esprit : la vie étriquée, mais sans risques. Et l'éducation qu'ils reçoivent ne tend guère à ouvrir à nos enfants des horizons plus larges, soit qu'ils la terminent sur les bancs de l'école primaire, soit qu'elle s'achève pour eux dans ces compartiments de l'enseignement secondaire, si rigoureusement échelonnés, si impitoyablement classés.

De là, pour tous, cette conception de la vie qui n'est pas du tout celle d'une eau courante, assainie par le mouvement qui est le travail, s'écoulant libre dans le

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de janvier 1899, page 7.

thalweg qui la guide, mais bien plutôt celle d'une sorte de liquide stagnant, allant croupir dans quelque infect marécage.

On déplore le fonctionnarisme. Il est là tout entier. Et cette disposition d'esprit est telle qu'un des principaux novateurs de l'époque n'avait rien vu de mieux, pour assurer le bonheur général, que de faire de tous les Français des fonctionnaires.

Aussi qu'arrive-t-il ? A cette heure où l'humanité vient à peine de se saisir dans son ensemble ; quand de spacieux horizons s'ouvrent ; alors que d'immenses régions, mystérieuses jusqu'ici, appellent l'entreprenante curiosité de l'homme, et que, par exception, des explorateurs héroïques étonnent le monde par leur intrépidité et leur sang-froid, et nous donnent la joie suprême de pouvoir nous enorgueillir du nom français, la masse du pays se recroqueville sur elle-même, a peur de tout effort, se refuse à regarder au dehors, et semble disposée à confiner moralement la France dans une sorte de muraille de la Chine.

XI.

C'est là, ainsi qu'on le dit en notre fin de siècle, l'état d'âme qu'il s'agit de changer. L'entreprise n'est, certes, pas facile. Raison de plus pour qu'elle provoque le concours de tous les patriotes prévoyants.

La Société de statistique de Paris connaît déjà les idées de plusieurs d'entre eux. Le docteur Bertillon nous a dit l'espoir qu'il fonde sur les effets de réformes fiscales, donnant certains avantages aux familles nombreuses, auxquelles seraient jointes des mesures assurant à ces familles la préférence dans les faveurs dont l'État dispose. Un autre de nos collègues, M. Raoul de la Grasserie, abordant ce côté de la question avec sa pénétration ordinaire, exposait à cette place, il y a peu de temps, le parti qu'on pouvait tirer d'une réforme radicale de la législation des mutations après décès, qui ferait intervenir la collectivité au partage des successions des familles stériles ou pas assez fécondes, ladite réforme combinée avec l'établissement, sérieux alors, d'une caisse des retraites pour la vieillesse, alimentée par les prélèvements successoraux attribués légalement à la collectivité par la réforme proposée.

Ces diverses indications méritent un examen attentif. A un moment où certains projets d'impôts de forme nouvelle agitent si profondément l'opinion, et où certains partis font du problème social un problème exclusivement économique, on ne saurait mettre en doute l'influence que pourraient exercer sur l'orientation des esprits des mesures ayant pour base des modifications fiscales. Le tout serait que ces mesures fussent bien prises et suffisamment accusées pour être efficaces. On sait combien certaines tentatives de ce genre sont restées impuissantes, et combien, lorsqu'il s'agit de pousser les familles à compter au moins trois enfants, on a peu gagné à promettre certains avantages à celles qui arriveraient à en compter sept. La caricature s'en est mêlée. C'était justice ; et l'on comprend la grand'mère, au foyer de famille encombré déjà de six marmots, s'effrayant de voir sa fille inaugurer une septième grossesse, quoique celle-ci lui représente que, cette fois, *c'est pour la prime*.

Si de judicieux dégrèvements d'impôts peuvent être bons, il n'est pas douteux davantage que certaines immunités introduites dans la loi militaire au bénéfice des familles dépassant un certain chiffre ne seraient pas sans effet, et nous sommes

persuadés surtout que les combinaisons, bien pondérées, de M. de la Grasserie, ayant pour base les lois successorales, exerceraient sur la natalité une influence considérable. Mais, quoi qu'on fasse, ce sont là des moyens coercitifs. La collectivité a-t-elle le droit d'user de tels moyens ? Personnellement, nous le croyons, pourvu qu'il y ait des résultats, et que ce ne soient pas des vexations inutiles. En thèse générale, la réponse peut varier. Elle dépend nécessairement de la notion qu'on se fait de ce qu'est la collectivité nationale. Est-ce une simple agglomération ? Est-ce un organisme ? C'est ce dernier point de vue qui est pour nous la vérité ; et, profondément persuadé, comme nous le sommes, que la liberté, si nécessaire au fonctionnement de ce qui est bien constitué, n'est pas par elle-même un principe organique, nous n'hésitons pas à penser que si jamais la science biologique arrive à confirmer, par des arrêts incontestables, ce qu'elle entrevoit des fatalités héréditaires, la loi positive pourra et devra intervenir bien autrement qu'elle n'oserait le faire aujourd'hui, dans les questions touchant à la reproduction de l'espèce. Mais, sans insister sur de tels points de vue, dont le caractère hasardeux ne nous échappe pas, il semble difficile, dans le cas qui nous occupe, en se restreignant à la considération de la défense nationale, que la conclusion puisse beaucoup varier. Ne serait-il pas, en effet, contradictoire, si l'on concède à la collectivité le droit d'imposer à tous ses membres la lourde charge que fait peser sur eux le service militaire, qu'on lui refusât la faculté de pourvoir, par des mesures appropriées, à maintenir à un taux suffisamment élevé le chiffre de ses défenseurs ?

XII.

Toutefois, quoi qu'il en soit de la légitimité et de l'efficacité des procédés fiscaux et coercitifs en général, de bons esprits se tournent aujourd'hui, pour le salut, vers d'autres points de l'horizon. A notre époque de surexcitation universelle, quand l'Angleterre, non contente de son immense empire, qui a le pied sur les cinq continents, étend partout de nouvelles tentacules, s'empare de tous les nœuds de circulation du globe, y installe des canons et y fait flotter le drapeau de *la plus grande Bretagne*, lorsqu'une sorte de fièvre du même genre secoue tous les peuples, ces patriotes de bon vouloir se demandent si la France, en face de ce mouvement universel, peut conserver l'inertie relative dans laquelle elle est restée, et, si le moyen de lui rendre la virilité qui lui manque, la puissance créatrice qui semble se retirer d'elle, ne serait pas de la soumettre à ce traitement sainement excitateur, que constituerait pour elle l'expansion coloniale.

Qu'il y ait un haut avantage, non pas seulement par le côté de la grandeur territoriale, mais au point de vue de l'ensemble des fortes idées que la France historique a représentées dans le monde, à ce que notre influence grandisse et s'étende, cela ne fait, je crois, doute que pour d'envieux et passionnés ennemis. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de contradictoire à pousser la France à répandre sa population au dehors, lorsque celle-ci croît si lentement, et qu'on s'effraie avec raison de son insuffisante natalité ? A cette crainte naissant d'une logique trop étroite et incomplète, l'observation démographique a déjà répondu. L'Allemagne, l'Angleterre, dont la natalité baisse aujourd'hui, mais dont la population a si fortement augmenté dans ce siècle, sont des pays d'émigrants. Il en est de même de l'Italie, malgré sa dépression économique. L'émigration ne dépeuple pas les États. Quand il

s'agit d'un mouvement libre, et surtout de porter la vie coloniale dans des régions rattachées, comme des prolongements, à la mère-patrie, l'émigration, loin de nuire à la vitalité de celle-ci, est, pour elle, une sorte d'appareil Giffard qui l'exalte. Si l'exubérance des branchages peut, quelquefois, affaiblir le tronc, ce serait de la médecine à la Toinette de supposer que c'est en l'en dépouillant entièrement qu'on augmentera sa vitalité; et bien singulière serait l'hygiène qui consisterait, pour mieux conserver ses forces, à ne les utiliser jamais.

Ainsi posé, le problème paraît l'être dans des termes en rapport avec son importance. Revivifier le pays par l'excitation colonisatrice, ce n'est certes pas une entreprise facile ? Est-elle hors d'atteinte ? Des exemples fameux permettent d'assurer que non. À la fin du siècle dernier, la Prusse ressemblait beaucoup à ce qu'est aujourd'hui la France. Elle avait, comme nous, la crainte de l'effort, et n'avait de sens développé que pour le dédain et la critique. La France de la Révolution lui résista sans beaucoup de peine, et les armes napoléoniennes lui infligèrent de cruelles leçons. A la voix de ses philosophes, de ses poètes, elle se réveilla. Nous le vîmes à Leipzig, un peu plus tard à Waterloo; et elle s'est si profondément régénérée que nous en souffrons cruellement encore. Ce qu'elle a fait, sous des impulsions rétrogrades, avec des sentiments haineux, nous le pouvons, avec des vues plus larges, pour le salut de la patrie. C'est une agitation nationale à créer. Il y faut non seulement une grande chaleur d'âme, mais ne pas s'effrayer des obstacles et ne pas trop étroitement escompter le temps.

L'initiative privée sera-t-elle à la hauteur d'une tâche qui appelle le concours de tous ? Ce n'est pas à croire. Dans la législation bien des modifications devraient intervenir. Ce ne serait pas là le plus difficile, si la nécessité en était démontrée.

Quant aux moyens en ce moment préconisés, ils se rapportent surtout à l'enseignement des jeunes générations. Façonner des hommes, c'est-à-dire à la fois des corps et des cerveaux non plus pour la vie étroite, sédentaire et confinée telle qu'elle est aujourd'hui comprise, mais pour une vie entreprenante et large, au grand air de la planète entière, tel est le but prochain poursuivi. A cet égard, dans cette vue, de profondes réformes sont proposées tant dans les matières que dans le processus de l'enseignement. Faut-il adhérer à toutes ? Ce n'est pas notre avis. Certes, il est scandaleux, au prix élevé qu'a le temps de la jeunesse, de la retenir dix années sur les bancs, en donnant une part prépondérante, dans l'enseignement qu'elle y reçoit, à l'étude des langues mortes ou à une culture presque exclusivement littéraire, comme si n'existait pas l'énorme, utile et précieux faisceau des sciences de tous ordres, dont on ne lui fait connaître que des bribes insuffisantes, mal enseignées. Toutefois, reconnaissons-le, ce n'est pas faire une critique décisive des matières apprises dans la jeunesse que de déclarer qu'on les a oubliées. L'enseignement n'est pas seulement un apprentissage; c'est aussi un sport cérébral. Lorsqu'on proclame la nécessité de développer celui des membres, il ne faudrait pas négliger celui du cerveau; et, si une note personnelle ne devait pas être ici trop discordante, je confesserais qu'en ce qui me concerne, il me serait bien difficile d'admettre que j'aie perdu mon temps à apprendre le calcul intégral parce que je ne sais plus que très médiocrement m'en servir.

Il serait hors de propos de pousser cet examen plus avant. Quelques erreurs de détail peuvent échapper aux initiateurs. La suite corrige ces erreurs, et introduit en outre dans leur œuvre des éléments utiles oubliés ou négligés au début. La

question capitale est de savoir si, en présence du phénomène inquiétant de la décadence nationale, le moyen préconisé est de taille à le combattre avec efficacité : si ce sont, en un mot, des forces à la même échelle. Nous le croyons fermement. Cela explique la place que nous avons cru pouvoir consacrer ici à la question.

Modifier profondément l'enseignement national à tous ses degrés, sans perdre de vue que l'enseignement est, pour une part, un sport intellectuel. Façonner autrement qu'elle ne l'est aujourd'hui, dans la mesure où l'anthropologie le permet, la cervelle des jeunes Français. Sans négliger la puissance logique de son entendement, meubler celui-ci de notions positives analytiquement enseignées, rapidement apprises dans leur coordination systématique. Donner à ses membres agilité, souplesse, force et endurance. Lui insuffler l'enthousiasme héroïque qu'inspire l'amour de la patrie et la grandeur historique du nom français ; tel est le programme. Il répond à la situation.

On a vu, en ce siècle, un grand exemple de ce que peut la persévérance dans le bien. Un seul homme, d'esprit clair, de cœur chaud, a, de débuts insignifiants, fait sortir une ligue féconde, qui a étendu aujourd'hui sa trame sur tout le pays. Si les héritiers du noble et regretté Jean Macé, pénétrés de l'importance du programme qui compléterait si bien leur œuvre d'intérêt national, entreprenaient de le faire réussir, quels miracles ne réaliseraient-ils pas ?

Il y aurait bien encore, sans sortir du sujet, pour ne rien laisser en dehors de ce qui importe à notre régénération complète, à dire un mot d'un point essentiel. Les théoriciens de l'amour libre sont, — inconsciemment peut-être, — les plus dangereux ferments de la décomposition nationale. Pas de nation forte sans famille. Ce n'est pas la famille que vise l'amour libre. Ce n'est pas, sauf exceptions rares, la famille qu'il donne au pays. Ce n'est pas sur lui qu'il faut compter pour des natalités abondantes. L'amour libre n'est pas fécond. Les esprits férus de liberté anarchique y croient voir un progrès. C'est, socialement, disons même biologiquement, la pire des rétrogradations. Dégager de plus en plus l'homme des liens instinctifs de l'animalité, tel a été le sens et le but de l'évolution humaine. Par l'amour libre, dans la phase sociale où nous sommes, on le ramène sous le joug brutal de ces instincts.

Mais ici, je le reconnais, je m'éloigne par trop des considérations auxquelles on se limite en général, et je m'arrête en demandant pardon à mes lecteurs de m'y être laissé entraîner un instant.

L.-L. VAUTHIER.